Mise en ligne : 9 juin 2014.
Dernière modification : 7 septembre 2020.
www.entreprises-coloniales.fr

SCIERIE DENIS FRÈRES, SAÏGON

une création du groupe bordelais éponyme

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Denis_freres_d'IC.pdf

Le flottage des tecks sur le Mékong

(*Bulletin économique de l'Indochine*, novembre 1903)

[798] Il n'est pas sans intérêt de signaler les diverses tentatives de flottage des tecks descendant du Haut-Laos, qui ont été entreprises au moment de la crue annuelle du Mékong. Les derniers rapports économiques des chefs de province contiennent quelques renseignements sur différentes entreprises de flottage. Les expériences tentées démontreront peut-être si le flottage en radeaux est préférable au flottage à billes perdues, sur tout ou partie du parcours. Quel que soit le procédé le meilleur, la question a une importance capitale pour l'avenir du Laos au point de vue de l'exploitation régulière de ses richesses forestières.

Le commissaire du gouvernement de la province du Cammon, signalait, en septembre, le passage à Hin-boun, allant à Khône et Saïgon, de MM. Antoine et Cordier, établis à Xieng-khong et à Luang-prabang ; ces messieurs descendaient le Mékong avec dix radeaux composés chacun de 50 billes de tecks ; ces radeaux, d'une longueur moyenne de 10 à 15 mètres et d'une hauteur de 2 à 4 mètres, étaient montés par 120 bateliers.

De Xieng-khong à Hin-boun, le nombre de jours de marche effective a été de 37.

Ces messieurs ont en outre, à Xieng-khong, lancé, à billes perdues, 450 troncs de tecks qui, descendant le fleuve au fil de l'eau, devaient être arrêtés au-dessus de Khône.

A signaler également le passage de M. Hauff, représentant la maison Denis frères, de Saïgon, avec des radeaux comprenant près de 500 billes.

D'autres exploitants de teck, MM. de Parcevaux, de Chevilly et Lussan, ont également lancé des arbres à billes perdues.

[799] Des radeaux et des billes en grande quantité ont été signalés en septembre et octobre derniers à hauteur de Savannakhet, par le commissaire du gouvernement de la province, qui annonce, dans son rapport, que M. de Parcevaux aurait renoncé à faire descendre ses radeaux cette année, les eaux étaient déjà trop basses.

Rappelons enfin qu'en juillet dernier, le Commissaire du Gouvernement de la province de Khong, signalait la tentative intéressante de M. Lussan, portant sur le flottage de 1.552 billes de tecks appartenant à MM. Denis frères, de Saïgon, et échouées à Khong depuis deux ans.

M. Lussan, après avoir réparti ces arbres en radeaux de 8 à 10 billes, les a fait descendre à Khône pour tenter ensuite de les faire passer par Hou-sahong, passe reconnue et aménagée par le capitaine du génie Blanc.

Les chutes de Khône forment un obstacle à peu près infranchissable et déjà en 1900, l'expérience de M. Lussan, qui fit passer 400 tecks en cet endroit, n'avait fait que démontrer l'extrême difficulté du passage.

Nous prions le lecteur de se reporter au Rapport d'ensemble sur la navigation du Haut-Mékong en septembre 1902, inséré au *Bulletin économique*, n° 16 (avril 1903). — Voir notamment, page 260, les renseignements concernant le flottage des tecks et l'aménagement de la passe de Hou-sahong.

———————

Étude sur le développement économique de l'Indo-Chine de 1902 à 1906, comparé avec celui de la période quinquennale 1897-1901,
par M. G. Dauphinot,
chef p. i. du Service commercial
(*Bulletin économique de l'Indochine*, janvier-février 1908, onzième année)

Industries de la Cochinchine.
Saïgon

[127] Scierie. — La scierie de MM. Denis frères, installée comme les grandes usines du même genre de Rangoon et de Bangkok, peut débiter les plus grands troncs de teck.

À SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 juin 1904)

La nuit dernière, une violente bourrasque culbuta la maison du mécanicien de la scierie de Denis frères et emporta la toiture des logements des ouvriers chinois. Aucun accident de personne.

NÉGOCIANTS IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS
DENIS FRÈRES
MAISON FONDÉE EN 1892
(*Annuaire illustré de la Cochinchine*, 1905, p. 482-483)

Scierie à vapeur.

Suite :
Rachat par l'Est-asiatique français ?